

**RÉSOLUTION**  
**2022-011**

**ÉCHELON SALARIAL DE MADAME SOPHIE-ANNE PARIS**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité de Piedmont ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 24 mars 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le 24 mars 2022, le Président de la Commission municipale a désigné madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Piedmont et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** Sophie-Anne Paris occupe un poste temporaire d'inspectrice en bâtiment jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Paris est embauchée à un poste permanent d'inspectrice en bâtiment à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022 (résolution 14015-0322);

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de fixer l'échelon salarial de madame Paris en tenant compte de son expérience dans le domaine de l'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur de l'urbanisme, M. Julien Bourgon, recommande d'accorder l'échelon 3 à madame Paris en tenant compte notamment de son expérience de travail;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** soit fixé le salaire de Sophie-Anne Paris au 3<sup>e</sup> échelon salarial pour le poste permanent d'inspectrice en bâtiment à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022 aux termes et aux conditions établis à la convention collective des employés de la Municipalité de Piedmont.

**QU'**il y a des crédits disponibles tel qu'en fait foi le certificat du directeur général et greffier en date du 6 avril 2022.

---

Sylvie Piérard  
Membre  
Commission municipale du Québec

La version numérique de  
ce document constitue l'original de la  
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président